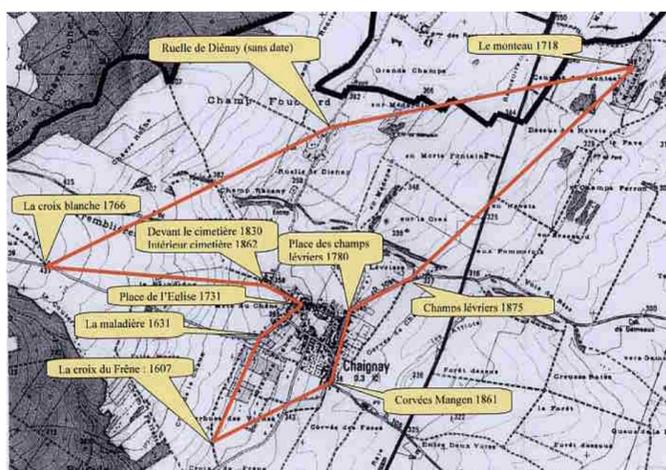


Les calvaires de CHAIGNAY



1. **La croix du frêne** : Ce serait le plus ancien du village (et du canton d'Is sur Tille) puisque daté de 1607. Il aurait ainsi traversé la révolution de 1789 sans ambages, contrairement à bien d'autres.

« Coté gauche : « Don de I.C BOLOTTE, de Prudence LALLEMENT sa femme

Coté droite : « N.L 1630 Don de N.LOPIN

Face : M.Georges GENGUYOT, Curé de CHAIGNAY MAF(?) Posé en ce lieu 1608 »

Ce calvaire a été déplacé au Nord de son emplacement d'origine suite à l'aménagement foncier communal en 2018,

GPS : N 47°28'12, Est : 5°3'41 Alt : 315m



2. **Place de l'Eglise** : daté de 1731. Il provient de l'ancien cimetière, situé à cet endroit. Restauré en 1984

« A la dévotion d'Anthoine LELIEVRE et Jeanne BOLOTTE sa femme 1731 »

GPS : N47°28'39,6 Est : 5°4'10,7 Alt : 316 m



3. **La croix blanche** : 1766. En haut de la route de Saussy, près de l'entrée du bois. Le père Jean GUELAUD a signalé que dans le fût de la Croix, il y avait une vierge qui a été cassée et non remise.

Le tilleul, planté sous Henry IV, un Sully a été abattu en 2016, après avoir été mutilé par la foudre en 2001.

« Laudate JESUS CHRIST VIR O MARIA AINSY SOIT IL 1766 »

GPS : N 47°28'50 Est : 5°2'44,1 Alt : 387 m



4. **La maladière** : 1631 (ou 1681). Sous un tilleul en bout de la rue du chêne.

Il est dit que les vaches qui rentraient de leurs pâtures à l'étable avaient l'habitude de se frotter sur cette croix... ; jusqu'au jour où celle-ci tomba et se brisa. Le propriétaire des vaches la remplaça par une en fer.

Anecdote suite : cette croix, pourtant bien scellée, se retrouva à terre au cours de l'année 2002. Pourtant, il n'y a plus le moindre bovin au village ...

GPS : N : 47°28'33,4 Est : 5°3'56,1



5. La ruelle de Diény : croix sans date, mais qui a la particularité d'avoir un Christ en croix sur ses deux faces.

« A la dévotion d'Antoine GUELAUD et Reine BOLLOTTE sa femme »

6. **Place Saint Jacques et cimetière.**

Depuis la création du nouveau cimetière en 1862 jusqu'à l'année 2010, un calvaire faisait face au portail. Il a été déplacé Place Saint Jacques au cours de cette même année.

« A la dévotion des héritiers de Pierre THEVENOT 1830 »

Le calvaire qui est à l'intérieur du cimetière et à la croisée des quatre carrés est daté de 1862.

« Cette croix fut donnée par M.ROUGET, Maire de CHAIGNAY en 1862, époque de la fondation de ce cimetière »

GPS : N 47°28'47,1 Est : 5°3'59,4



7. **Place des champs lévriers** : daté de 1780

« Don de BENIGNE THEVENOT »

GPS : n 47°28'41,9 Est 5°4'29,4



8. **Route des champs lévriers** (route d'Is sur Tille) : daté de 1875

« Voeux d'Antoine GRUARDET ancien ... Et Marie BOURGUIGNON sa femme et GRUARDET frère et Françoise BROCARD sa femme »

GPS : 47°28'43,3 Est : 5°4'34,5



Le père René CHEMET, ancien habitant de Chaignay et curé de l'Eglise du Sacré-Coeur à DIJON s'y était intéressé au cours de l'année 1978 à relever leurs dates d'élévation, leurs particularismes, leurs anecdotes connues.

Ils sont nombreux sur tout le territoire puisque nous en dénombrons onze

Au point que nous pouvons parfaitement en faire un circuit de randonnée ou de pèlerinage avant Saint Jacques de Compostelle !

9. **Butte du monteau**, en allant vers la ferme d'Artaut : daté de 1718

Face est : don de Antoine AUBERTOT 1718

Face Sud : F.LONPAI

Face Nord : 2 lignes usées et illisibles

Face Ouest : « A la dévotion de Jean et Jeane BOURGUIGNON 1690

Elle sera déplacée en Aout 1937 depuis le pied de la butte du Montot (près d'une fontaine ornée de peupliers ...) vers son emplacement actuel au sommet de la butte. Sa bénédiction eu lieu en septembre de la même année.



A terre depuis des années, elle a été relevée en 2005 et restaurée.

Depuis, elle regarde, et espérons protège les usagers de la route toute proche.

GPS : N : 47°29'37,6 Est : 5°6'2,9

10. **Corvées Mangen** : à l'angle de la rue du lavoir, de la rue du Touillet et de la rue des corvées Mangen : daté de 1861

« Cette croix est à la dévotion de François FROCHOT et de Françoise BOLLOTTE son épouse 1861 »

GPS : N : 47°28'23,5 Est : 5°4'19,2



11. **Place Saint Jacques.**

Ce calvaire figure au cadastre de 1827 mais n'est plus à cet emplacement, près du puits, depuis qu'il a été bousculé, on ne sait plus très bien : par un camion, ou une vache, puisqu'un abreuvoir était installé à cet emplacement. Le socle de ce calvaire a été transporté dans le chœur de l'Eglise pour supporter le tabernacle (décision municipale du 24.01.1963 et 1964 « l'argent de l'assurance est affecté à réparer d'autres propriétés communales à caractère religieux »)

Par décision municipale (16/04/2010), le calvaire qui se trouvait devant le portail du cimetière a été déplacé Place Saint Jacques, en limite Nord. Il est daté de 1830

GPS : N 47°28'31,1 Est : 5°4'20,3